

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du jeudi 20 avril 2023 à 9h30
en salle Etienne Burger au SDEA
à Schiltigheim

sous la présidence de M. PFLIEGERSDOERFFER Frédéric

Membres présents : Mmes/MM.

BARBIER Patrick ; **BIHL** Pierre ; **DOLLINGER** Isabelle ; **GEIST** Pierre ; **HITTINGER** Denis ;
INGWILLER Bernard ; **ISEL** Roger ; **JEANPERT** Chantal ; **LASTHAUS** Jean-Claude ;
LUTTMANN Pierre ; **MANDRY** Jean-Claude ; **MICHEL** Patrick ; **NETZER** Jean-Lucien ;
REINER Denis ; **RIEDINGER** Denis ; **SCHAAL** Thierry ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ;
THIELEN Pierre ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mme/MM.

BACH Francis (donne pouvoir à **BARBIER** Patrick)
HENTSCH Bernard (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **SCHAAL** Thierry)
IMBS Pia (donne pouvoir à **SCHAAL** Thierry)
STUMPF René (donne pouvoir à **NETZER** Jean-Lucien)

Membres absents excusés : Mme/MM.

DECKER Claude ; **GUILLIER** Anne ; **HUBER** Claude ; **JANUS** Serge ; **PANNEKOECKE**
Jean-Bernard ; **SENE** Marc ; **SUCK** David ; **WANTZ** Philippe.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
BURCKEL Estelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
FUCHS Isabelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
MELLIER Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
TOUSSAINT Hadrien, Directeur des Ressources Financières et Matérielles
MUSSLIN Nicolas, Chef de services des Affaires juridiques

MARCHES

A – MARCHES ATTRIBUES

VU les délégations consenties au Président, au Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques et aux Présidents de Commission de Marchés ;

ENTENDU les explications et précisions fournies par le Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques sur les marchés attribués depuis la séance du 29 mars 2023, tels que figurant dans l'annexe jointe ;

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **PREND ACTE** desdits marchés passés ci-annexés.

B – ACTES MODIFICATIFS

CONSIDERANT que l'exécution du **marché n° 2022T0049APATN01** attribué à la société **ARKEDIA** pour la création d'un poste de relevage des eaux usées à la jonction des collecteurs de la rue du Stade et de la rue de la Paix sur le ban communal de Sessenheim nécessite la passation d'un acte modificatif dont l'ensemble des éléments techniques et des enjeux financiers figure en annexe ;

ENTENDU les explications et précisions fournies par le Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques ;

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **AUTORISE** M. Jean-Claude LASTHAUS, Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques, à signer l'acte modificatif modifiant le marché mentionné ci-dessus.

CONSIDERANT que les marchés suivants ont nécessité la passation d'actes modificatifs dont l'ensemble des éléments techniques et des enjeux financiers figurent en annexe :

1. **Marché n° 2021S0238GPAOC01** attribué à la société **BASTILLE** pour l'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de communication dans le cadre des PAPI portés par le SDEA ;
2. **Marché n° 2020S0110AAOOC01 – Avenant n° 2** attribué à la société **DIETMAR GLASER** pour les prestations de déshydratation mobile et de stabilisation des boues de stations d'épuration ;
3. **Marché n° 2020S0228GPAAV01 – Avenant n° 2** attribué à la société **ARTELIA** pour la maîtrise d'œuvre relative à la protection contre les inondations du Pays de Barr ;
4. **Marché n° 2022T0094EPATS01 – Avenant n° 2** attribué à la société **PONTIGGIA** pour la réalisation de l'alimentation en eau potable du lotissement le « Bodenreben » sur le ban communal de Barr ;
5. **Marché n° 2022F0040MPAOC01** attribué à la société **BEAUSEIGNEUR** pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium (javel).

APRES avoir entendu les explications du Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques ;

APRES en avoir délibéré ;

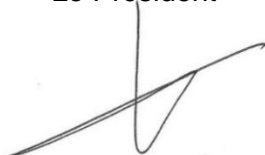
**LA COMMISSION PERMANENTE
A L'UNANIMITE**

- **PREND ACTE** de la signature des 5 actes modificatifs ci-dessus, modifiant les conditions initiales d'exécution des marchés.

Suivent au registre les signatures du Président et du Secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Le Président


Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20230420-2304004-DE
Date de télétransmission : 22/06/2023
Date de réception préfecture : 22/06/2023

A - MARCHES ATTRIBUES

Les accords-cadres (contrats comprenant un montant minimum et/ou maximum) sont conclus, sauf disposition contraire, pour une durée de 4 années.

1. Outil commun

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023T0055MPAOC	REPLACEMENT DE DEUX ARMOIRES DE CLIMATISATION DE LA SALLE SERVEUR PRINCIPALE DU SIÈGE DU SDEA PAR UNE SEULE ARMOIRE DE CLIMATISATION AVEC FREECOOLING	HD CLIMATISATION	51 859,00	50 000,00
2023T0062MPAOC	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES GROUPES EXTERIEURS DE CLIMATISATION A SAVERNE	HD CLIMATISATION	28 270,00	36 000,00
2022F0348MPAOC	FOURNITURE ET LIVRAISON DE RÉACTIFS POUR ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX	BIO RAD	27 268,80	Estimation : 20 400,00 Sans Minimum Maximum : 50 000,00
2022F0389EPAOC	FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DES FUITES PAR PRE-LOCALISATEURS ACOUSTIQUES DANS UNE DEMARCHE D'AMELIORATION DES RENDEMENTS	GUTERMANN	265 500,00	Durée : 3 ans Estimation : 339 000,00 Minimum : 100 000,00 Maximum : 420 000,00

2022S0249MMNOC	MISE EN ŒUVRE « GREENFIELD » DE LA SOLUTION SAP S/4HANA AU SDEA	DXC TECHNOLOGY	3 914 071,52	<i>Part forfaitaire :</i> Estimation : 3 500 000,00 <i>Par à bons de commande sur 3 ans :</i> Sans Minimum Maximum : 1 000 000,00/an
2022S0334MAOOC	FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATION MACHINE TO MACHINE (M2M)	SFR	87 102,80	Estimation : 100 000,00 Minimum : 130 000,00 Maximum : 250 000,00
2022S0366EPAOC	ÉTUDE AGRONOMIQUE - SUIVI ET CONSEILS POUR LA PRODUCTION DE PLANTES A PARFUM, AROMATIQUES ET MEDICINALES (PPAM) DESTINÉES AUX HUILES ESSENTIELLES - TERRITOIRES PRIORITAIRES « EAU » DU BAS-RHIN	PLANETE LEGUMES	39 258,00	20 000,00
2022S0383MPAOC	PRESTATIONS D'IMPRESSION ET DE LIVRAISON DE DOCUMENTS POUR LE SDEA	OTT IMPRIMEURS	160 535,00	Durée : 3 ans Estimation : 146 000,00 Minimum : 70 000,00 Maximum : 214 000,00

2. Territoire Nord

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0049APATN	REALISATION D'UN DOSSIER REGLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE DRACHENBRONN-BIRLENBACH	BEREST	14 550,00	11 800,00
2023S0050APATN	REALISATION D'ETUDES PREALABLES ET D'UN DOSSIER REGLEMENTAIRE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE SERRE DE SECHAGE SOLAIRE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE KUTZENHAUSEN	BEREST	17 750,00	18 200,00
2022T0356EPATN	PERIMETRE DE HERRLISHEIM - OFFENDORF - COMMUNE D'OFFENDORF - RUE DES PECHEURS - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE	SOTRAVEST	127 498,00	95 000,00
2022T0400EPATN	SYNDICAT DES EAUX D'OFFWILLER ET ENVIRONS - COMMUNE DE KINDWILLER - RUE PRINCIPALE - RENFORCEMENT DE LA CONDUITE PRINCIPALE D'EAU POTABLE ET REMPLACEMENT DES BRANCHEMENTS	ADAM TP	103 885,00	100 000,00

3. Territoire Alsace Centrale

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0111GPATS	PHASE 2 DU DIALOGUE TERRITORIAL DANS LE CADRE DU PAPI IRCA : MISE EN ŒUVRE DU DIALOGUE	SEPIA CONSEILS	13 301,00	Durée : 1 an Estimation : 14 000,00 Sans Minimum Maximum : 24 000,00
2022T0342MPATS	PERIMETRES DE BENFELD-ERSTEIN ET DU RHIN - REALISATION DE BRANCHEMENTS PARTICULIERS ET EXTENSIONS	SPEYSER LUCIEN ET CIE	740 348,00	Estimation : 884 942,40 Minimum : 750 000,00 Maximum : 3 000 000,00
2022T0386EPATS	PERIMETRE DU RHIN - COMMUNE DE DIEBOLSHEIM - RUE DU CHATEAU - RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE	EUROVIA	203 813,50	300 000,00
2022T0390APATS	VILLE D'ERSTEIN - CARREFOUR RUES DES PEUPLIERS ET DES ERABLES - RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	SPEYSER LUCIEN ET CIE	92 020,00	80 000,00
2022T0405EPATS	PERIMETRE DE L'ILL AU VIGNOLE - COMMUNE DE NOTHALTEN - ROUTE DU VIN - RENFORCEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE ET RESTRUCTURATION DE 29 BRANCHEMENTS	VA BTP	175 590,00	207 452,00

2022T0411APATS	RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LES COMMUNES DE KINTZHEIM – MUSSIG – SCHERWILLER – KIENTZVILLE – SELESTAT– RIBEAUVILLE – DAMBACH LA VILLE	AXEO TP	320 694,00	361 973,00
2022T0413EPATS	PERIMETRE DU RIED DE MARCKOLSHEIM - RENOVATION EXTERIEURE DU CHATEAU D'EAU DE HILSENHEIM	ETANDEX	346 357,60	340 000,00

4. Territoire Est Mosellan

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023T0021EMNEM	TRAVAUX DE BRANCHEMENTS - REPARATIONS - PETITES EXTENSIONS ET MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS ET ENGINs	GREBIL RENE ET CIE	1 283 346,00	Estimation : 1 060 000,00 Minimum : 200 000,00 Maximum : 1 500 000,00

5. Territoire Ouest

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023T0004APATO	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LA REGION DE SARRE-UNION PAR MISE A DISPOSITION DE MOYENS EN ENGINs, PERSONNELS, FOURNITURES ET PRESTATIONS	WENDLING TP SAS	703 543,45	Estimation : 517 000,00 Minimum : 200 000,00 Maximum : 800 000,00

6.Territoire III Aval

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0015GAOAV	MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE TRAVAUX POUR LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LA COMMUNE DE WASSELONNE - BASSIN VERSANT DU HEYLENBACH	ARTELIA	205 500,00	207 000,00
2022S0410GPAAV	MISSION GEOTECHNIQUE RELATIVE AU PROJET DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LA COMMUNE DE WASSELONNE - SECTEUR WANGENBERG	GEOTEC	18 740,00	19 900,00

7. Territoire Affluents du Rhin secteur Sauer Lauter Kabach

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2022S0350GPASK	ETUDE DIAGNOSTIC POUR LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LA COMMUNE DE MOTHERN	ARTELIA	55 200,00	51 000,00
2022S0407GPASK	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS A HOHWILLER - RECONNAISSANCES GEOTECHNIQUES	GEOTEC	11 770,00	15 000,00

8.Territoire Affluents du Rhin secteur Zorn Moder

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0087GMNZM	MISSION DE MAITRISE D OEUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DU JAEGERBAECHEL (PHASE TRAVAUX)	ARTELIA	226 525,00	207 000,00

B - ACTES MODIFICATIFS

Acte modificatif à approuver

1. Marché n° 2022T0049APATN01

Périmètre Argile et Moder – Commune de Sessenheim - Création d'un poste de relevage des eaux usées à la jonction des collecteurs de la rue du Stade et de la rue de la Paix, attribué à la société ARKEDIA le 2 mai 2022, pour un montant de 171 291,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Des prestations supplémentaires rendues nécessaires en cours d'exécution sont de plusieurs types :

- dévoiement et raccordement sur la nouvelle conduite des branchements particuliers du club de tir et du 2 rue du stade (6.576,15 € HT) ;
- réalisation de maçonneries dans les regards et collecteurs pour, dans un premier temps, éviter les arrivées d'eaux usées dans le poste avant qu'il ne soit en service puis, dans un second temps, mettre hors services les anciens réseaux (3.769,20 € HT) ;
- recherche, dégagement et remplacement du branchement d'eau potable croisé lors du raccordement du nouveau collecteur vers la rue de la paix. La bouche à clef était enterrée dans un massif floral de la commune. Il a été nécessaire de faire intervenir une aspiratrice (3.676,73 € HT) ;
- battage de palplanches et étaieement des nombreux réseaux présents dans la fouille entre la rue de la paix et la rue du stade (5.154,30 € HT) ;
- reprise sur le nouveau collecteur DN 500 mm de l'avaloir situé au début du chemin d'exploitation (1.675,35 € HT) ;
- remplacement d'un tampon sur regard existant dans l'emprise des travaux (661,50 € HT) ;
- réalisation d'un muret de soutènement des terres à l'arrière des coffrets de branchement électrique de l'armoire de commande (4.495,50 € HT) ;
- réalisation d'une plateforme stabilisée à côté du poste pour le stationnement des camions de curage (2.049,30 € HT).

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux complémentaires	28 53,03	16,40	16,40	10 jours

Il est donc proposé à la Commission Permanente d'approuver l'avenant présenté ci-dessus.

Actes modificatifs signés dans le cadre des délégations de fonctions

1. Marché n° 2021S0238GPAOC01

Accompagnement des PAPI du SDEA pour l'élaboration de leur stratégie de communication, attribué à la société BASTILLE le 10 décembre 2021, pour un montant de 29.380,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Le travail mené par le titulaire sur l'élaboration d'une stratégie de communication à l'échelle des PAPI portés par le SDEA et notamment la proposition de stratégie de communication a nécessité des temps d'échanges au niveau du SDEA qui ont été sous-estimés lors de l'élaboration du marché. Ces temps d'échanges internes sont à l'origine du dépassement de la durée du marché qui devait initialement prendre fin au plus tard le 09/12/2022.

De plus, la société Bastille a été sollicitée pour deux réunions au format COTECH qui n'étaient pas prévues au marché. Il s'agit donc de régulariser cette situation en appliquant le prix indiqué au bordereau des prix unitaires pour une réunion au format COTECH.

Le présent avenant a donc pour objectif de prolonger la durée du marché pour permettre à la société Bastille de finaliser la prestation et d'intégrer deux réunions au format COTECH supplémentaires par rapport au montant initial du marché.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prolongation de la durée d'exécution et prestations supplémentaires	880,00	2,99	2,99	3 mois

2. Marché n° 2020S0110AAOOC01 – Avenant n° 2

Accord-cadre à bons de commande concernant les prestations de déshydratation mobile et de stabilisation des boues de stations d'épuration, attribué à la société DIETMAR GLASER le 25 juin 2020 pour un montant maximum de 3.700.000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

L'augmentation des prix des matières premières en 2021-2022 d'une part, et les restrictions COVID d'autre part, ont eu un impact important dans l'exécution de l'accord-cadre et de ce fait sur la consommation anticipée du montant maximum de l'accord-cadre.

Pour éviter de relancer ce marché dans un contexte où le coût des réactifs (chaux et polymère) est au plus haut, et pour éviter de subir une importante augmentation tarifaire, il a été proposé d'augmenter le montant maximum de l'accord-cadre afin de pouvoir attendre une période plus propice en terme financier.

Cet avenant fait l'objet d'un avis favorable de la CAO réunie le 24 mars 2023

Pour rappel, l'avenant n° 1 avait le même objectif : aménager la situation entre les parties afin de permettre la continuité des relations contractuelles. Il avait pour objet la modification exceptionnelle des prix et la clause de révision. Cet avenant n° 1 n'avait aucune incidence sur le montant maximum du marché.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation du montant maximum	555 000,00	15,00	15,00	Sans objet

3. Marché n° 2020S0228GPAAV01 – Avenant n° 2

Maîtrise d'œuvre relative à la protection contre les inondations du Pays de Barr, attribué à la société ARTELIA le 20 septembre 2018, pour un montant de 91.062,50 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Le présent avenant a pour objet de valider la réalisation d'une mission complémentaire pour l'étude du renforcement de la capacité hydraulique du cours d'eau dans la traversée de Bernardvillé.

Suite à l'abandon de l'ouvrage de Bernardvillé, qui ne permet pas d'atteindre l'objectif de protection souhaité initialement, une étude complémentaire a été commandée au prestataire.

Elle consistera à vérifier la possibilité d'augmenter le dimensionnement des busages afin d'éviter la création d'un ouvrage de rétention en amont.

Pour rappel, l'avenant n° 1 avait pour objet la prise en compte du transfert des compétences « Grand Cycle de l'Eau » au SDEA par la Communauté de Communes du Pays de Barr à la suite de la délibération du 27 novembre 2018.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prestations supplémentaires	13 500,00	14,83	14,83	2 mois

4. Marché n° 2022T0094EPATS01 – Avenant n° 2

Ville de BARR – Réalisation de l'alimentation en eau potable pour le lotissement le « Bodenreben », attribué à la société PONTIGGIA le 2 mai 2022, pour un montant de 138.603,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Lors de la réalisation des travaux de terrassement, il a été découvert 6 mètres linéaires de collecteur en très mauvais état et en amiante ciment. Il s'est avéré nécessaire de les remplacer immédiatement dans le cadre des travaux en cours.

Le détail de l'opération est le suivant :

- mise à disposition d'une équipe d'assainissement pour la réfection de 6 mètres linéaires de canalisation DN 250 existante ;
- dépose, conditionnement, transport et traitement des déchets amiantés.

Pour rappel, l'avenant n° 1, avait pour objet la prolongation du nouveau réseau d'eaux usées posé dans le lotissement du Bodenreben afin de permettre le raccordement des effluents de la rue Richard Hartmann sur celui-ci et d'améliorer la situation hydraulique actuelle avec une augmentation du montant initial du marché de 18.105,00 € HT (+ 13,06 %).

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	1 650,00	1,19	14,25	2 mois

5. Marché n° 2022F0040MPAOC01

Accord-cadre à bons de commande concernant la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium (javel), attribué à la société BEAUSEIGNEUR le 22 mars 2022 pour un montant maximum de 40.000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

L'augmentation des prix des matières premières en 2022 a eu un impact important dans l'exécution de l'accord-cadre et de ce fait sur la consommation anticipée du montant maximum de l'accord-cadre.

Pour éviter de relancer ce marché dans un contexte où le coût du produit, objet du marché, est au plus haut et pour éviter de subir une importante augmentation tarifaire, il a été proposé d'augmenter le montant maximum de l'accord-cadre et de prolonger la durée de celui-ci afin de pouvoir attendre une période plus propice en termes financiers.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation du montant maximum et prolongation de la durée	4 000,00	10,00	10,00	6 mois